



Introduction

Chez Propy Delta, nous sommes déterminés à intégrer les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans nos activités quotidiennes. Acteur du secteur du packaging, nous reconnaissons notre rôle essentiel dans la réduction des impacts tout au long de notre chaîne de valeur. Notre politique environnementale, pilier de notre démarche RSE, incarne notre engagement à réduire notre empreinte écologique et à préserver les ressources naturelles. Elle représente la concrétisation de notre volonté de responsabilité et de durabilité, couvrant une partie significative de nos grands engagements.

Cette politique vise à prendre en compte et à répondre aux attentes de nos parties prenantes en matière de performance environnementale, tout en informant les employés de leurs rôles et responsabilités en matière d'environnement. Elle sera révisée annuellement par les associés.

Elle est diffusée à l'ensemble de nos collaborateurs, est à disposition sur demande pour nos partenaires.

Gouvernance environnementale

La gouvernance est assurée par le Directeur général en charge des opérations. Il supervise :

- le suivi des indicateurs environnementaux,
- la consolidation des données (énergie, eau, déchets),
- la mise à jour annuelle des objectifs,
- la préparation du reporting EcoVadis.

Une revue annuelle des performances environnementales est réalisée en comité de direction.

Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (GES)

Nos activités ont une empreinte carbone que nous avons la responsabilité de réduire. Cette démarche s'inscrit dans une logique de sobriété (éviter le superflu), d'efficacité (consommer mieux), et de décarbonation (remplacer les énergies fossiles).

Objectif 1 – Optimisation des consommations énergétiques

Nous visons une meilleure maîtrise de nos consommations énergétiques, tant pour des raisons environnementales que de résilience économique. Elle ne doit toutefois pas se faire au détriment du bien-être des collaborateurs. Cela passe par la mesure, l'analyse et l'optimisation continue des usages dans nos bâtiments et nos équipements.

Nous nous engageons à :

- Diminuer nos consommations de gaz et d'électricité : investir dans des équipements permettant de piloter à distance les températures dans les bureaux, investir dans des dispositifs techniques qui nous permettent de conserver et d'utiliser au mieux la chaleur.



- Sensibiliser nos équipes à la réduction de la consommation énergétique en éteignant les équipements non utilisés, en favorisant l'achat d'appareils économes en énergie et en limitant les impressions papier.
- Intégrer l'efficacité énergétique dans les critères de sélection pour tout nouvel investissement.

Objectifs quantitatifs :

- Réduction de la consommation de Gaz finale de 20% d'ici 2029 sur la base des consommations de 2024.
- Réduction de la consommation d' électricité hors borne de recharge de véhicule de 20% d'ici 2029 sur la base des consommations 2024.
- Taux de suivi des consommations mensuelles électricité et gaz du site de production : 100% d'ici fin 2026.

Objectif 2 - Décarbonation de la flotte de transport

Les déplacements professionnels, les livraisons ou la logistique sont des sources importantes d'émissions. Nous nous engageons à transformer progressivement notre flotte et nos pratiques vers des modes moins émetteurs. Notre charte des déplacements professionnels vient préciser les modalités de déplacements favorisées par l'entreprise.

Nous nous engageons à :

- Réaliser un diagnostic des pratiques de mobilité.
- Promouvoir le covoiturage
- Inciter aux mobilités douces ou bas carbone pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels.
- Maintenir 100% de la flotte de véhicules basée sur des modèles hybrides ou électriques.

Objectifs quantitatifs :

- Réduction de 50% des émissions GES liées aux déplacements professionnels d'ici 2027 vs 2024.
- 100% des véhicules achetés ou loués sont hybrides ou électriques à partir de 2025.

Sélection des matières premières, gestion des déchets en relation avec notre chaîne de valeur

Notre impact environnemental se joue à la fois en aval, par les choix de nos clients, qui se répercutent en amont dans le choix de nos fournisseurs. Il s'agit de consolider les relations et la coopération en amont et en aval pour rendre la chaîne de valeur plus robuste.

Objectif 1 – Optimisation du choix des matières premières

Les matières premières sont le premier poste en termes d'impact environnemental. Le carton présente l'avantage d'être biosourcé, recyclable et potentiellement recyclé mais fragile. Le polypropylène, plus solide, présente un impact environnemental plus élevé. Cela implique de prioriser les démarches d'écoconception, de travailler avec nos clients sur l'utilisation de nos produits pour limiter l'usage unique,



et d'entrer progressivement dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Nous nous engageons à :

- Analyser systématiquement l'usage du produit pour limiter l'usage unique et maximiser la réutilisation
- Proposer systématiquement à nos clients des alternatives plus vertueuses (carton 100% recyclé, remplacement du polypropylène par le carton dans le cas d'usage unique)
- Travailler avec certains clients stratégiques sur une coopération pour augmenter la récupération, optimiser la réutilisation
- Continuer de chercher des alternatives au polypropylène à partir de matières biosourcées

Pour les approvisionnements en carton, Propy Delta privilégie :

- des fournisseurs certifiés FSC®, PEFC™ ou équivalent,
- des matières premières issues de forêts gérées durablement,
- la conformité au Règlement Bois de l'Union Européenne (EUTR).

L'origine des matières est vérifiée lors de la sélection des fournisseurs stratégiques.

Objectifs quantitatifs :

- Le carton représente +50% (en tonne) des achats de matière première d'ici 2028.
- 100% de traçabilité sur l'origine du carton d'ici 2028
- Test de nouvelles matières améliorant les qualités environnementales : 10 par an.

Objectif 2 – Développer les achats responsables

Les achats sont un levier stratégique pour impulser une transition environnementale au sein de notre écosystème. Nous visons une politique d'achat qui favorise les fournisseurs engagés, les matières recyclées, les circuits courts et la traçabilité des matières. Notre politique d'achats responsables doit davantage intégrer les critères RSE dans le choix de nos fournisseurs.

Nous nous engageons à :

- Intégrer des critères environnementaux dans nos consultations fournisseurs.
- Privilégier les fournisseurs locaux ou engagés dans des démarches RSE.
- Mettre en place une charte achats responsables partagée avec les partenaires clés.

Objectifs quantitatifs :

- Taux de fournisseurs stratégiques signataires de la charte d'achats responsables : 100% % d'ici 2028
- Taux de matières premières achetées à moins de 500km: 80% d'ici 2027

Objectif 3 - Trier et valoriser les déchets



Limitier notre production de déchets et gérer au mieux ceux que nous ne pouvons éviter, est un levier essentiel de notre responsabilité environnementale. Nous adoptons une approche fondée sur le tri et la valorisation, en engageant nos collaborateurs et nos fournisseurs. Nous nous engageons à :

- Poursuivre la sensibilisation des collaborateurs aux pratiques du tri : créer des supports de communication interne (livret d'accueil, affiches, signalétique, kits...).
- Sensibiliser nos clients à la valorisation via notre programme BacktoPack

Objectifs quantitatifs :

- 100% des collaborateurs sensibilisés au tri d'ici fin 2026.
- Taux de déchets triés et orientés vers une filière de valorisation : $\geq 75\%$
- Nombre de clients partenaires de Backtopack : 3 d'ici 2028

Gestion de l'eau

Nos activités nous amènent à utiliser de l'eau, notamment pour nettoyer les machines d'impression. Conscients de la fragilité de la ressource en eau bleue, nous devons travailler sur les moyens d'optimiser la consommation et sur les risques de pollution.

Objectif 1 – Optimisation de la consommation d'eau

Nous visons une meilleure maîtrise de notre consommation d'eau. Cela passe par la mesure, l'analyse et l'optimisation continue des usages.

Nous nous engageons à :

- Réaliser un audit de l'eau et identifier les voies de progrès quant à l'utilisation et à la dépollution des eaux
- Evaluer le coût d'un dispositif de récupération des eaux de pluie
- Sensibiliser les collaborateurs à la ressource en eau

Objectif quanti :

- Audit de l'eau réalisé pour fin 2026
- 100% des collaborateurs sensibilisés d'ici fin 2026
- Part d'eau récupérée : 50% d'ici 2028

Objectif 2 – Dépollution de l'eau

Nous devons impérativement limiter la quantité d'eau polluée et nous assurer que les boues soient récupérées et traitées par un partenaire expert.

Nous nous engageons à :

- Réaliser un audit de l'eau qui mesurera les risques de pollution
- Faire collecter les eaux polluées par un prestataire agréé



Objectif quanti :

- 100% des boues récupérées et traitées

Communication et lobbying

La transparence et la pédagogie sont essentielles pour embarquer l'ensemble de notre écosystème dans notre démarche environnementale. En communiquant de manière claire, accessible et régulière, nous favorisons l'adhésion en interne, inspirons nos parties prenantes et renforçons notre crédibilité sur le sujet.

Objectif 1 - Renforcer la communication interne

Notre premier rayon d'action étant situé en interne, il est essentiel de mobiliser les collaborateurs au quotidien.

Nous nous engageons à :

- Partager régulièrement les avancées de nos actions environnementales, les résultats mesurés, les réussites et les points d'amélioration lors de la réunion hebdomadaire.
- Valoriser les initiatives portées par les collaborateurs
- Sensibiliser continuellement les équipes par différents dispositifs : formations, ateliers,...

Objectifs quantitatifs :

- Taux de collaborateurs estimant être bien informés des actions environnementales de l'entreprise : $\geq 100\%$ (via enquête interne annuelle)
- Nombre d'actions de sensibilisation : ≥ 1 par an

Objectif 2 - Renforcer la communication externe

La mobilisation de nos parties prenantes est essentielle et les actions de communication doivent aider à inciter chacun à s'engager davantage.

Nous nous engageons à :

- Mettre en place un plan de communication environnementale basé sur les réseaux sociaux, notre newsletter et notre site web
- Inviter nos clients et nos fournisseurs à s'engager dans une démarche RSE

Objectifs quantitatifs :

- Nombre de communications externes sur l'environnement diffusées par an : ≥ 6 par an

Conformité réglementaire

Propy Delta s'engage à identifier, suivre et respecter l'ensemble des obligations réglementaires applicables en matière environnementale (ICPE le cas échéant, gestion des déchets, traçabilité des effluents, REP emballages).



Une veille réglementaire est réalisée annuellement.

Suivi des performances

Les indicateurs suivants sont suivis annuellement :

- Consommation totale d'électricité (kWh)
- Consommation totale de gaz (kWh)
- Consommation d'eau (m³)
- Quantité de déchets produits (tonnes)
- Taux de valorisation des déchets (%)

Les résultats sont analysés et donnent lieu à un plan d'amélioration si nécessaire.

Conclusion

Chez Propy Delta, nous sommes fermement convaincus que notre succès à long terme repose sur notre capacité à intégrer des pratiques durables dans notre modèle d'affaires. Nous nous engageons résolument à améliorer en permanence notre performance en matière de RSE, tout en apportant une contribution positive à notre communauté et à notre environnement.

Fait à :

RETHEL

Le :

4 Mars 2026

Signature :